De : Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca [mailto:Claire.Firlotte@mrn.gouv.qc.ca]
Envoyé : 12 novembre 2012 16:12
À : 8reserves-abitibi-temiscamingue
Objet : DB14_Orignal et aires protégées

Bonjour,

Voici, en pièce jointe, un texte répondant à une demande formulée par le BAPE au MRN lors des audiences publiques, le 7 novembre dernier. La question adressée au MRN portrait sur l'effet de l'absence de perturbations dans un territoire protégé, sur l'habitat et la densité de l'orignal, en prenant comme exemple le parc d'Aiguebelle.

Claire Firlotte
Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère des Ressources naturelles
70 avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Tél: 819 763-3388 poste 263
Téléc.: 819 763-3216
Courriel: claire.firlotte@mrnf.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt.

Informations sur la densité de l'orignal dans le parc d'Aiguebelle et sur l'effet du vieillissement de la forêt constituant l'habitat de l'orignal

Par Marcel Paré, biologiste, Ministère des Ressources naturelles, Direction générale régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, le 12 novembre 2012

Sur le territoire du parc d'Aiguebelle, la densité de l'orignal a été estimée en 1989 et 1994, par inventaire aérien, à environ 7 orignaux/10 km². Elle est probablement demeurée assez stable depuis. Dans le reste du territoire abitibien, la densité de l'orignal a été estimée à 3,0 orignaux/10 km² en 2005. Des densités similaires à celle du parc d'Aiguebelle ont par ailleurs été observées dans des territoires non protégés, constituant de bons habitats pour cette espèce, et subissant une faible pression de chasse.

Le fait que le territoire du parc ait été soustrait de la chasse depuis fort longtemps a permis d'y maintenir une population d'orignaux plus nombreuse que sur le reste du territoire. Éventuellement, l'habitat forestier à l'intérieur du parc offrira des conditions de moins en moins favorables à l'orignal à cause du vieillissement de la forêt. L'orignal est une espèce qui profite avidement de la régénération du couvert forestier, par l'abondance de la strate arbustive feuillue, laquelle constitue une source de nourriture importante.

Les perturbations naturelles qui peuvent survenir dans le parc et entraîner une certaine regénération sont les épidémies d'insectes, les feux (qui y seraient toutefois contrôlés) et les activités du castor, celles–ci se produisant toutefois sur de petites superficies. Les secteurs en régénération au pourtour du parc, créés par la récolte forestière industrielle, attirent sûrement l'orignal compte tenu de la qualité et de l'abondance du brout, qui y est plus élevée que dans le parc. Les orignaux sont donc susceptibles de circuler à l'extérieur des limites du parc afin de se nourrir.

Dans une réserve de biodiversité où le couvert forestier vieillira en l'absence de récolte ou de perturbations naturelles, la qualité de l'habitat pour l'orignal diminuera. De plus, la chasse sportive et la chasse de subsistance y seraient maintenues, laissant peu de possibilité d'expansion du cheptel.

Voici des extraits du Guide d'aménagement de l'habitat de l'orignal, publié en 2002[1]

Afin de fournir un bon approvisionnement de nourriture aux orignaux tout en préservant un couvert suffisamment abondant , Courtois et al. 1996 recommandent de planifier les opérations sur des unités d'aménagement de 25 km² et de s'assurer qu'un maximum de 50% de la superficie traitée de ces unités soit couverte par des forêts de moins de 3 m.

Une coupe sera attrayante pour les orignaux si elle contient :

1) une densité de brout d'au moins 10 000 tiges /ha d'essences feuillues

2) un couvert résiduel d'au moins 2,5 m de hauteur, comprenant 800 à 1200 tiges de résineux/ha et 2000 à 2500 tiges de feuillus/ha et

3) une obstruction latérale d'au moins 50% à 15 mètres (Courtois et al 1996).

Après une perturbation dans une forêt, la densité d'orignaux augmente pour atteindre son niveau le plus élevé, environ une quinzaine d'années plus tard (Peek, 1998). Par exemple, dans le parc de la Jacques-Cartier, entre 1995 et 1998, les secteurs affectés par les épidémies sévères âgés de 10 à 15 ans supportaient une densité moyenne d'orignaux de 6,1± 0,9 orignaux/10 km² (±écart-type), comparativement à 2,1 ±2,0 orignaux/ 10 km² dans les autres secteurs. La perturbation améliore la qualité de l'habitat de l'orignal en stimulant la croissance de la régénération feuillue, attirant ainsi un certain nombre d'orignaux vivant à proximité. La qualité de la strate d'alimentation est à son maximum lorsque la régénération atteint deux à trois mètres de hauteur, soit une quinzaine d'années après la perturbation (Courtois et al 1996). Ces milieux deviennent moins attrayants pour les orignaux après une trentaine d'années environ car le couvert arborescent des forêts devient de plus en plus fermé, diminuant ainsi la disponibilité de nourriture. Dans les peuplements mélangés, l'attrait augmente de nouveau après 50 ans.

1. Samson, C., C. Dussault, R. Courtois et J.-P. Ouellet. 2002. Guide d'aménagement de l'habitat de l'orignal. Société de la faune et des parcs du Québec, Fondation de la faune du Québec et ministère des Ressources naturelles du Québec, Sainte-Foy. 48 p.

Lien vers le Guide :
http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/faune/guide_amenag_orignal.pdf